

FRANCE – José Bové libéré

Par Christophe NOISETTE

Publié le 30/06/1999

Acte 1 : l'Europe refuse d'importer le bœuf aux hormones nord-américain.

Acte 2 : les Etats-Unis soutenus par l'OMC appliquent des mesures de rétorsion contre certains produits agricoles européens.

Acte 3 : la Confédération Paysanne participe au démontage d'un Mc Donald en construction à Millau. À la suite de cette action, José Bové et quatre de ses compagnons sont incarcérés puis libérés contre le paiement d'une forte caution (plus de 500 000 F en tout). Entre temps, des organisations paysannes et citoyennes françaises et du monde entier se sont mobilisées pour réclamer sa libération. Suite à de telles actions, le gouvernement français a exprimé à plusieurs reprises qu'il sera ferme sur la nécessité d'appliquer le principe de précaution en ce qui concerne les OGM ou les hormones dans les prochaines négociations de l'OMC à Seattle.

Adresse de cet article : https://infogm.org/article_journal/france-jose-bove-libere/